

MAQUETTE MASTER MEEF

MENTION P.I.F. Parcours PPEI



FICHE D'IDENTITE

Domaine	Métiers de l'Enseignement, de l'éducation et de la Formation (MEEF)
Mention P.I.F.	<i>Parcours des pratiques professionnelles de l'éducation inclusive</i>
Institut Catholique de rattachement	<ul style="list-style-type: none">Institut Catholique de Lyon, 1 place des archives, 69002 LYON
ISFEC de mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none">ISFEC Saint Julien - 2 rue de l'Oratoire - 69300 CALUIRE
Conventions établies avec des partenaires	<ul style="list-style-type: none">- Institut de Formation Reconnu par le SGE- Conventionnement avec l'Université Claude Bernard Lyon1
Insertion du diplôme dans l'offre nationale et régionale	<i>Ce diplôme s'inscrit dans le cadre de la réforme de la formation des enseignants mise en œuvre à la rentrée de Septembre 2021</i>
Date d'ouverture	<i>Septembre 2021</i>
Publics concernés	<i>Enseignant sur dispositif spécialisé et inscrit dans le cursus de formation CAPPEI</i>
Effectifs attendus	<i>10 selon le bassin actuel de l'ISFEC Saint Julien</i>
Responsables des parcours « Enseignement »	<i>Anne Charlotte TAUTY, ICLy, LYON Ludovic GUILLOUX - ISFEC Saint Julien, Caluire</i>

PREAMBULE

Le texte de référence du 7 juillet 2019 donne une définition générale du métier d'enseignant : « expert dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur transmission comme de celle de la construction des savoirs par les élèves ». Il précise les différentes composantes de sa formation :

« le professeur s'est approprié l'épistémologie, les contenus, concepts et démarches de sa (ses) discipline(s) ou spécialité(s). Il est à même de concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage riches de sens et de savoir pour tous les élèves. Il suscite leur envie d'apprendre, de réfléchir et de progresser, et contribue à développer leur esprit critique. Utilisant à bon escient les outils et ressources pédagogiques, dont les outils numériques, il leur propose des supports d'apprentissage de qualité. »

L'ensemble de ces éléments sont exprimés à la fois en termes :

- de posture générale : « *soucieux d'efficacité, apte à exercer sa responsabilité pédagogique / éducative, le professeur crée et entretient un environnement de travail propice à conjuguer l'épanouissement des élèves, leur motivation et la réussite de leurs apprentissages. Prenant en compte le contexte sociétal et éducatif dans lequel il exerce, attentif à chacun, il contribue à former de futurs citoyens en incarnant, transmettant et faisant partager les principes et les valeurs de la République, en particulier en luttant contre les préjugés et les confiances en soi et en l'école... » ;*
- de finalités éducatives : « *la formation de l'esprit critique, la construction progressive de l'autonomie, l'exercice de la créativité et de la responsabilité, la communication et la coopération. Il accompagne le parcours de formation des élèves en les aidant à construire leurs choix et leur orientation. »*
- de connaissances institutionnelles : « *Conscient des attentes institutionnelles liées à sa fonction, il connaît le fonctionnement du système éducatif, de l'école et de l'établissement scolaire et exerce la profession telle qu'elle est définie par les textes de référence. Il se fonde sur des données objectives (résultats d'évaluation, enquêtes, statistiques) et sur l'état actuel de toute la recherche pour orienter son action et ajuster ses pratiques professionnelles. »*
- de connaissances spécifiques suite au décret n° 2020-1634 du 21 décembre 2020 relatif au certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI) et à la formation professionnelle spécialisée : « *La diversité et l'augmentation du nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés tout comme les évolutions législatives et réglementaires récentes nécessitent une évolution de la formation des professeurs du premier et du second degré exerçant leurs fonctions dans les écoles, les établissements scolaires et les établissements et services, accueillant des élèves qui présentent des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap, de grande difficulté scolaire ou à une maladie ».*

Il énonce les caractéristiques principales de la professionnalité enseignante :

- « Praticien réflexif, il entretient un rapport critique et autonome avec son travail et s'inscrit dans une dynamique de développement professionnel continu. Il actualise régulièrement ses savoirs et interroge ses pratiques. En coopérant avec les membres de son équipe ou d'un collectif plus large, il les fait évoluer au bénéfice du renforcement de la qualité de son action et de son impact sur les élèves. Accompagné par un tiers (tuteur, inspecteur, formateur, référent RH) ou de sa propre initiative, il organise sa formation tout au long de sa carrière (en lien avec l'offre institutionnelle, en auto-formation, ...).
- « Impliqué, mesuré en toutes circonstances, il fait preuve de compétences relationnelles marquées et adaptées à sa posture professionnelle. Capable d'analyser et de dépasser les réactions spontanées, il adopte la juste distance avec les élèves tout en démontrant une attitude d'écoute et d'empathie. Il développe sa capacité à gérer les conflits, à communiquer sereinement de manière respectueuse et à s'adapter à des situations imprévisibles et complexes en construisant les réponses adéquates. Ouvert, intellectuellement curieux, créatif et innovant, il est réactif aux besoins d'évolution du cadre dans lequel s'inscrit son action lorsqu'ils s'avèrent nécessaires.

DESCRIPTION GENERALE

Ce Master est destiné à permettre l'obtention d'un Diplôme Bac +5 ouvrant aux différents métiers « de l'éducation, de l'enseignement et de la formation » mais aussi à la recherche.

Il s'inscrit dans le cadre du processus de formation des enseignants œuvrant sur des dispositifs d'éducation inclusive.

La création de ce master obéit ainsi :

- à la professionnalisation des métiers de l'enseignement et de la formation (praticien réflexif) et à la croissance de la dimension universitaire de la formation (formation par la recherche)
- aux nouvelles orientations institutionnelles définies pour la formation professionnelle des enseignants (cahier des charges et référentiel de compétences professionnelles).

Selon les mentions et les parcours choisis, le master proposé s'appuie sur l'arrêté du 28 mai 2019, qui fixe le cadre national des formations dispensées au sein des Masters MEEF.

Objectifs professionnels et débouchés

Au sein de l'éducation nationale, la formation prépare à la spécialisation des enseignants sur dispositifs spécialisés.

Hors de l'éducation nationale, le Master peut préparer à :

- ✓ Conduire des missions de formation ou d'assistance pédagogique dans différents contextes institutionnels,
- ✓ S'orienter vers les métiers de la médiation culturelle, de la petite enfance, de l'insertion, de la formation tout au long de la vie, du secteur périscolaire et de l'entreprise,
- ✓ S'orienter vers la recherche et/ou un cycle d'études doctorales

Conditions d'accès

- L'admission en M1 est ouverte à tout enseignant titulaire et lauréat d'un concours de recrutement inscrit dans le parcours du CAPPEI.

- L'admission en M2 est subordonnée à l'obtention des 60 crédits du M1.

Composantes de l'enseignement

1. L'APPROCHE PAR COMPETENCES

L'Approche Par Compétences (APC) est un des enjeux importants de la mise en œuvre de la formation des enseignants. Elle nécessite la réorganisation des unités d'enseignement pour en permettre le réinvestissement par les stagiaires en situation professionnelle. On considèrera ici que la compétence traduit, dans une situation donnée, le réinvestissement de ressources personnelles et externes pour agir. Elle nécessite donc l'intégration et la mobilisation de manière réfléchie de connaissances et de capacités de différentes natures (cognitives, affectives, sociales...).

2. LES SITUATIONS ET MODALITES DE FORMATION

Considérer que la formation doit être une formation professionnelle, d'adultes par alternance, renvoie à l'idée de mettre en œuvre une diversité de situations et de modalités de formation parmi lesquelles on peut citer des situations :

- d'observation et de stages
- d'analyse (programmation, séquences, séances...)
- de conception et de projet (programmation, séquences, séances...)
- de résolution de problèmes (gestion de classe...)

Tout cela en favorisant une approche collaborative utilisant différentes ressources technologiques tel l'usage de la vidéo (micro-enseignement), des outils d'échange et de travail à distance (hybridation...).

3 blocs structurent l'architecture du master et permettent la définition de différents parcours :

- B1 : L'enseignant participe de l'œuvre éducative et contribue au service public de la nation
Ce bloc vise à équiper le futur enseignant de la réflexion, des repères et des connaissances nécessaires pour lui permettre d'exercer dans un cadre éthique et porteur de sens, et d'adopter la posture adéquate pour agir avec l'ensemble des partenaires de l'école.
- B2-3 : L'enseignant, expert des apprentissages, réalise et régule son enseignement en garantissant l'implication et la participation de tous les élèves
Ce bloc vise l'acquisition des compétences pour permettre à l'enseignant d'agir en situation, au sein de la classe. On y traitera de la question de la relation éducative qu'il développe face aux élèves, de son rapport à l'autorité, de sa capacité à gérer sa classe et de son aptitude à adapter ses stratégies en fonction de chaque élève, dans sa singularité.
- B4 : L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel
Ce bloc de compétences vise à outiller l'étudiant pour que son développement professionnel prenne appui sur une double posture, d'une part de chercheur, et d'autre part d'analyse réflexive de la pratique, deux leviers indispensables à l'évolution et à l'adaptation de sa pratique professionnelle.
Dans ce bloc, une UE particulière vise à permettre à l'étudiant d'acquérir un niveau de pratique d'une langue vivante étrangère correspondant au niveau B2 du CECRL. Par sa nature non compensable, son évaluation ne relève pas d'une approche compétence. Elle sera réalisée en association avec l'une des UE des 4 autres blocs selon le projet de l'étudiant.

Partie intégrante du master, l'initiation à la recherche se réalisera tout au long des différents semestres avec une spécification au semestre 3 et 4, en fonction des parcours choisis. Elle se concrétise par la rédaction d'un mémoire professionnel en M2.

Par ailleurs, des compétences spécifiques données par le décret n° 2020-1634 du 21 décembre 2020 (modifiant le décret n° 2017-169 du 10 février 2017) relatif au certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI) et à la formation professionnelle spécialisée fait apparaître la spécificité des formes d'intervention des professeurs appelés à :

Compétence 1 (C1) : Exercer dans le contexte professionnel spécifique d'un dispositif d'éducation inclusive

Compétence 2 (C2) : Exercer une fonction d'expert de l'analyse des besoins éducatifs particuliers et des réponses à construire

Compétence 3 (C3) : Exercer une fonction de personne ressource pour l'éducation inclusive dans des situations diverses.

« Le présent référentiel s'inscrit dans la complémentarité de celui des métiers du professorat et de l'éducation. Il décrit les compétences particulières et complémentaires attendues d'un enseignant qui accède à une certification spécialisée. »

3. LES STAGES

Une alternance de nature intégrative implique la prise en compte de la diversité, de l'articulation et de la complémentarité :

- des intervenants (professionnels relevant de l'université, du monde scolaire et de leurs partenaires...)
- des situations de formation (apports, observation en milieu professionnel, analyse réflexive, recherche...)

Ces différentes interactions facilitent l'intégration de savoirs théoriques nécessaires aux compétences professionnelles attendues. Dans ce cadre, les enseignements théoriques dispensés dans chacune des blocs permettent d'acquérir des savoirs professionnels, des savoirs relatifs au champ de l'éducation et de la formation des dispositifs d'inclusion.

Le principe d'une formation par alternance renvoie à une réflexion sur l'intégration des stages dans les parcours de formation. Ils doivent non seulement permettre la découverte de dispositifs inclusifs mais servir de base à des apprentissages théoriques spécifiques.

Comme inscrit dans l'arrêté, les stages seront de deux types :

- la conduite des apprentissages sur poste.
- des observations complémentaires en milieu professionnel mises en place en M1 et M2

Ces pratiques et observations professionnelles s'appuieront sur différents partenariats avec les milieux professionnels (réseaux d'établissements scolaires, centres de formation, service de formation des entreprises et autres collectivités territoriales).

Les stagiaires bénéficieront d'un accompagnement par un tuteur issu du corps professoral.

BLOCS DE COMPETENCES, UE ET COMPETENCES ASSOCIEES

L'organisation du parcours de formation en unités

Les choix précédents mettent en avant une « approche par les compétences ». Celle-ci implique que les différents apports (disciplinaire, épistémologique, didactique, pédagogique, institutionnel et méthodologique) soient mis en cohérence avec les situations professionnelles de référence (analyse des pratiques, mémoire, portfolio...). Le cadre retenu devra permettre de construire sur la durée les différentes compétences envisagées c'est-à-dire de permettre la mobilisation et l'intégration des ressources (connaissances, capacités...) nécessaires à l'action en situation.

Pour cela il a été décidé de l'organiser en **blocs de compétences (BC** regroupant différentes **Unités d'Enseignement (UE)**, présentés dans le tableau ci-après.

Les connaissances à enseigner (Unités d'enseignement)

Les ressources nécessaires à l'expression des compétences concernent différents domaines organisés en unités d'enseignement.

Bien entendu ces unités d'enseignement ne se limitent pas à un apport en termes de contenus mais proposent des approches permettant aux étudiants de se confronter à des situations professionnelles prenant en compte la complexité du métier.

Fondements de l'action éducative

- Dimensions philosophique, anthropologique, sociologique, psychologie
- Théories de l'apprentissage,
- Inclusion

Domaine institutionnel

- Connaissances du système éducatif (valeurs, organisation...)
- L'établissement scolaire, ses partenaires, son projet
- Citoyenneté
- Connaissances juridique, règlement intérieur
- L'enseignement privé sous contrat

Domaine psychologique et pédagogique

- Connaissances de l'élève (hétérogénéité, adolescence...)
- Autorité, gestion de la classe
- Construction de l'enseignement (séances, séquences, progressions...)
- Évaluation
- Prise en charge de tous les publics, inclusion (gestion de l'hétérogénéité)
- Pédagogie de projet et interdisciplinarité
- Orientation des élèves

Dimension spécifique de l'inclusion

- S'approprier les enjeux éthiques et sociétaux de l'éducation inclusive
- Connaître le cadre législatif et réglementaire et sa mise en œuvre
- Professionnaliser les relations et construire le parcours de formation avec les familles
- Connaître les univers, les cultures et les pratiques des professionnels de l'accompagnement et du soin (stage d'observation individuelle en établissement)

- Identifier et analyser les besoins éducatifs particuliers des élèves. Concevoir et adapter les situations d'apprentissage pour répondre aux besoins éducatifs particuliers des élèves
- Exercer dans l'école inclusive comme personne ressource c'est-à-dire sensibiliser à l'école inclusive, jouer un rôle moteur dans l'environnement et apporter une expertise à l'équipe pédagogique
- Développer les compétences relatives aux missions professionnelles du dispositif d'exercice
- Approfondir les connaissances touchant la spécialisation du dispositif d'exercice.

Dimension personnelle

- Analyse des pratiques
- Méthodologie de la recherche et formation documentaire
- Maîtrise d'une langue vivante
- Usage des nouvelles technologies

	Bloc de compétences Unités d'enseignement / UE	Compétences
BLOC 1	L'enseignant participe de l'œuvre éducative et contribue au service public de la nation-Exercer dans le contexte professionnel spécifique d'un dispositif d'éducation inclusive	CC1, CC2, CC5, CC6, CC7, CC9, CC10, CC11, CC12, CC13, C1
	UE-Anthropologie de l'acte éducatif et repères fondamentaux	CC1, CC2, CC5, CC6, CC12, C1
	UE-Connaitre le cadre législatif et réglementaire et sa mise en œuvre	CC2, CC6, CC11, CC13, C1
	UE-Professionnaliser les relations et construire le parcours de formation avec les familles	CC1, CC5, CC6, CC7, CC9, CC10, CC11, C1
	UE-S'approprier les enjeux éthiques et sociétaux de l'éducation inclusive	CC7, CC10, CC11, CC12, CC13, C1
	UE-Approfondir les connaissances touchant la spécialisation du dispositif d'exercice	CC1, CC2, CC5, CC6, CC7, CC9, CC10, CC11, CC12, CC13, C1
BLOC 2-3	L'enseignant, expert des apprentissages, réalise et régule son enseignement en garantissant l'implication et la participation de tous les élèves-Exercer une fonction d'expert de l'analyse des besoins éducatifs particuliers et des réponses à construire	P1, P2, P3, P4, P5 CC3, CC4, CC7, CC8, CC9, CC10, C2
	UE- Approfondir les connaissances touchant la spécialisation du dispositif d'exercice.	P1, P3, CC7, CC9, CC10, C2
	UE-Identifier et analyser les besoins éducatifs particuliers des élèves. Concevoir et adapter les situations d'apprentissage pour répondre aux besoins éducatifs particuliers des élèves	P2, P3, P4, P5 CC4, CC5, CC7, CC8, CC9, C2
	UE-Développer les compétences relatives aux missions professionnelles du dispositif d'exercice	P3, P4, P5 CC4, CC9, CC10, C2
	UE-Connaitre les univers, les cultures et les pratiques des professionnels de l'accompagnement et du soin (stage d'observation individuelle en établissement) et analyse des pratiques professionnelles	P1, P2, P3, P4, P5 CC3, 4, CC7, CC8, CC9, CC10, C2
	UE- Outils numériques	CC9, C2
BLOC 4	L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel- Exercer une fonction de personne ressource pour l'éducation inclusive dans des situations diverses.	CC7, CC14, CC8, C3
	UE - Professionnalisation et recherche	CC7, CC14, C3
	UE-Exercer dans l'école inclusive comme personne ressource c'est-à-dire sensibiliser à l'école inclusive, jouer un rôle moteur dans l'environnement et apporter une expertise à l'équipe pédagogique	CC14, C3
	UE- Approfondir les connaissances touchant la spécialisation du dispositif d'exercice	CC7, CC14, C3
	UE Langue vivante étrangère	CC8, C3

ÉVALUATION DES COMPETENCES

Éléments d'évaluation

L'évaluation est prise en charge dans les 3 blocs de compétences qui comprennent chacun des Unités d'Enseignement, d'intégration des ressources en situation professionnelle. Chaque bloc de compétences est ainsi évalué par une série d'épreuves qui comprend :

- * des situations professionnelles structurantes
- * des travaux de natures diverses (travail sur table, oraux, contrôle continu, Production d'écrits, etc ...)

L'évaluation des compétences repose sur un jugement centré sur le processus d'apprentissage. La compétence est démontrée par l'observation des étudiant.es dans le traitement de tâches complexes :

- contextualisées et « authentiques » (réelles, ou proches de situations réelles) ;
- nécessitant la construction d'une production élaborée par l'étudiant.e ;
- s'appuyant sur la mobilisation des acquis de formation, de façon articulée ;
- proposant un contexte d'autonomie et d'autonomisation, incitant l'étudiant.e à aller chercher les ressources lui permettant d'arriver à un résultat attendu ;
- pouvant comporter une collaboration entre les pairs.

On entend par Situation professionnelle structurante (SPS), une épreuve autonome de validation des compétences (production séparée) insérable dans un portfolio. Elle place un stagiaire dans une situation complexe qui exige de mettre en œuvre simultanément plusieurs compétences du référentiel. Cette mise en œuvre doit les amener à mobiliser et intégrer de manière cohérente et simultanée différentes ressources ; savoirs et savoir-faire multiples.

Validation des crédits ECTS

L'échelle de validation utilisée pour chaque épreuve est une note de 0 à 20. Les blocs dont la moyenne est supérieure à 10 restent acquis.

Ce relevé de notes sera accompagné d'un relevé de compétences en référence au cahier des charges du master (Arrêté du 28 mai 2019 NOR : MENH1910289A) :

En fin de master 1, le niveau minimal attendu est 1 pour chaque bloc

En fin de master 2, le niveau minimal attendu est 2 pour chaque bloc

L'évaluation est annualisée. Il n'y a pas de jury de semestre (donc pas de bulletin semestriel)

Pour les blocs 1 à 3 :

- * une seule note pour un bloc à partir des évaluations posées (SPS + divers travaux) hors stage
- * cette note globale du bloc est distribuée de manière équivalente sur les UE du bloc affectée des ECTS (hors UE stage)

* Une visite sur poste qui donne lieu à trois notes (1 par Bloc) ce qui suppose une grille d'évaluation qui fait apparaître le niveau de maîtrise des compétences pour les blocs 1 à 3

Pour le Bloc 4

- * une note langues vivantes non compensable
- * une note mémoire
- * une note sur la capacité réflexive sur les pratiques professionnelles validant les UE stage analyse de pratique et projets professionnelles (projet pro/perso, stage, port folio, etc ...)

Pour valider un bloc, il faut avoir validé l'ensemble des épreuves prévues pour le bloc. La validation du bloc engage l'obtention des crédits ECTS attachés aux UE du bloc.

Si une épreuve n'est pas validée, alors l'ensemble du bloc est non validé. En cas de non-validation d'une épreuve, une épreuve de rattrapage est systématiquement envisagée.

Rattrapage et compensation

Pour une SPS

* soit un travail complémentaire est demandé par le jury ou correcteur

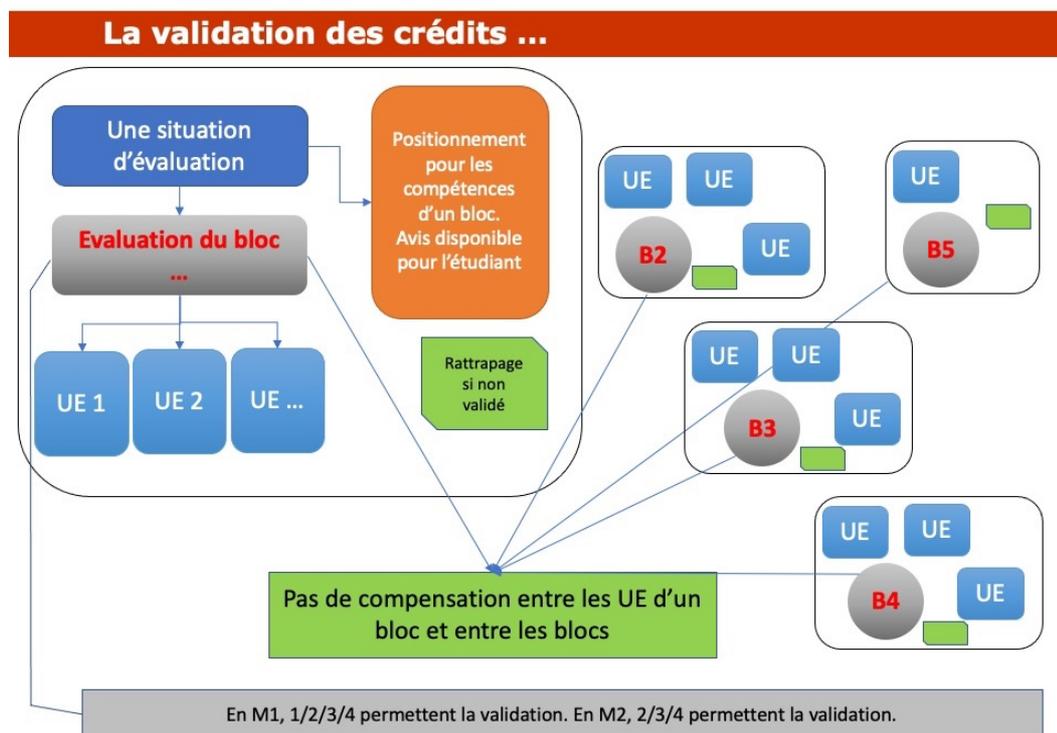
* soit la totalité à refaire qui annule et remplace la première évaluation

Pour un autre travail

* un rattrapage intégral qui annule et remplace la première évaluation

Les blocs sont non compensables. La non-validation d'un bloc à l'issue d'un rattrapage entraîne la non-validation de l'année et donc un redoublement.

Schéma général de la validation des crédits



Finalités de l'évaluation par bloc de compétences

Bloc de compétences Unités d'enseignement / UE	Modalités d'Évaluation
<p style="text-align: center;">L'enseignant participe de l'œuvre éducative et contribue au service public de la nation-Exercer dans le contexte professionnel spécifique d'un dispositif d'éducation inclusive</p> <p style="text-align: center;">BLOC 1</p> <p>UE-Anthropologie de l'acte éducatif et repères fondamentaux</p> <p>UE-Connaître le cadre législatif et réglementaire et sa mise en œuvre</p> <p>UE-Professionnaliser les relations et construire le parcours de formation avec les familles</p> <p>UE-S'approprier les enjeux éthiques et sociétaux de l'éducation inclusive</p> <p>UE-Approfondir les connaissances touchant la spécialisation du dispositif d'exercice</p>	<p>Finalité de l'évaluation : Vérifier que l'étudiant maîtrise le cadre réglementaire, éthique et déontologique et que les actions observées et/ou menées sont en cohérence avec le projet de l'institution.</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Écriture d'un Projet d'Organisation et de Fonctionnement du dispositif</i> - <i>Note de synthèse.</i> - <i>Assiduité au module d'initiative nationale</i> <p style="text-align: center;">BLOC 1</p>
<p style="text-align: center;">L'enseignant, expert des apprentissages, réalise et régule son enseignement en garantissant l'implication et la participation de tous les élèves- Exercer une fonction d'expert de l'analyse des besoins éducatifs particuliers et des réponses à construire</p> <p style="text-align: center;">BLOC 2-3</p> <p>UE- Approfondir les connaissances touchant la spécialisation du dispositif d'exercice.</p> <p>UE-Identifier et analyser les besoins éducatifs particuliers des élèves. Concevoir et adapter les situations d'apprentissage pour répondre aux besoins éducatifs particuliers des élèves</p> <p>UE-Développer les compétences relatives aux missions professionnelles du dispositif d'exercice</p> <p>UE-Connaître les univers, les cultures et les pratiques des professionnels de l'accompagnement et du soin (stage d'observation individuelle en établissement) et analyse des pratiques professionnelles</p> <p style="text-align: right;">UE- Outils numériques</p>	<p>Finalité de l'évaluation : vérifier la qualité didactique des situations, la pertinence des stratégies de prise en compte des publics, les adaptations et les régulations que l'enseignant est capable d'apporter.</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Écriture de l'organigramme de la structure/de l'établissement de stage.</i> - <i>Écriture d'un projet individuel d'un élève à BEP du dispositif support de poste ou de stage.</i> - <i>1 visite sur poste en M1 et en M2.</i> - <i>Assiduité au module d'approfondissement et au module d'initiative nationale</i> - <i>Concevoir une séquence pédagogique adaptée et une séance avec une analyse réflexive</i> - <i>Rendu des différentes évaluations et du mémoire sous format numérique en M1 et en M2</i> <p style="text-align: center;">BLOC 3</p>
<p style="text-align: center;">L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel- - Exercer une fonction de personne ressource pour l'éducation inclusive dans des situations diverses</p> <p style="text-align: center;">BLOC 4</p> <p style="text-align: center;">UE - Professionnalisation et recherche</p> <p>UE-Exercer dans l'école inclusive comme personne ressource c'est-à-dire sensibiliser à l'école inclusive, jouer un rôle moteur dans l'environnement et apporter une expertise à l'équipe pédagogique</p> <p>UE- Approfondir les connaissances touchant la spécialisation du dispositif d'exercice</p> <p style="text-align: right;">UE Langue vivante étrangère</p>	<p>Finalité de l'évaluation : vérifier la solidité du cadre conceptuel entourant l'étude d'un questionnaire professionnel, développer une posture de chercheur et une posture réflexive face à une problématique du métier.</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Écrit réflexif autour de la personne ressource à partir d'un document support élaboré par l'ISFEC</i> - <i>Recenser 2 à 3 titres bibliographiques en langue étrangère et élaborer une fiche de lecture en Anglais</i> - <i>Écrire un résumé du mémoire dans une langue étrangère au choix.</i> - <i>Rendu d'un écrit de 10 pages à remettre par voie numérique au directeur de mémoire</i> - <i>Rendu et soutenance du mémoire</i> - <i>Assiduité au module d'initiative nationale</i> <p style="text-align: center;">BLOC 4</p>

NOMBRE D'HEURES ET DE CREDIT ECTS PAR BLOC DE COMPETENCES ET UE

Mention P.I.F. Parcours PPEI

Bloc de compétences Unités d'enseignement / UE		Mention P.I.F. parcours PPEI			
		M1		M2	
		Heures	ECTS Tot	Heures	ECTS Tot
BLOC 1	L'enseignant participe de l'œuvre éducative et contribue au service public de la nation-Exercer dans le contexte professionnel spécifique d'un dispositif d'éducation inclusive	54	12	45	10
	UE-Anthropologie de l'acte éducatif et repères fondamentaux			12	2
	UE-Connaître le cadre législatif et réglementaire et sa mise en œuvre	18	4		
	UE-Professionaliser les relations et construire le parcours de formation avec les familles	18	4		
	UE-S'approprier les enjeux éthiques et sociétaux de l'éducation inclusive	18	4		
	UE-Approfondir les connaissances touchant la spécialisation du dispositif d'exercice			33	8
BLOC 2-3	L'enseignant, expert des apprentissages, réalise et régule son enseignement en garantissant l'implication et la participation de tous les élèves- Exercer une fonction d'expert de l'analyse des besoins éducatifs particuliers et des réponses à construire	177	33	90	19
	UE- Approfondir les connaissances touchant la spécialisation du dispositif d'exercice.	74	14	33	8
	UE-Identifier et analyser les besoins éducatifs particuliers des élèves. Concevoir et adapter les situations d'apprentissage pour répondre aux besoins éducatifs particuliers des élèves	48	8		
	UE-Développer les compétences relatives aux missions professionnelles du dispositif d'exercice	37	7		
	UE-Connaître les univers, les cultures et les pratiques des professionnels de l'accompagnement et du soin (stage d'observation individuelle en établissement) et analyse des pratiques professionnelles	18	4	45	8
	UE- Outils numériques			12	3
BLOC 4	L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel- Exercer une fonction de personne ressource pour l'éducation inclusive dans des situations diverses	44	15	85	31
	UE - Professionnalisation et recherche	10	8	40	20
	UE-Exercer dans l'école inclusive comme personne ressource c'est-à-dire sensibiliser à l'école inclusive, jouer un rôle moteur dans l'environnement et apporter une expertise à l'équipe pédagogique	28	5		
	UE- Approfondir les connaissances touchant la spécialisation du dispositif d'exercice			33	8
	UE Langue vivante étrangère	6	2	12	3
Répartition Heures / ECTS par mention/année		275	60	220	60